

LES AVANTAGES DE RENOWATT

ANALYSES TECHNIQUES ET ASSISTANCE A LA SÉLECTION DES BÂTIMENTS

- Analyses de faisabilité technique réalisée par des spécialistes

SUBSIDES UREBA

- Négociation des subsides (type UREBA) au niveau du Gouvernement wallon

HORS BAUSES

- Accord pour les communes sous CRAC de faire passer les dossiers de rénovation énergétique Hors Baises (durée du calcul allongée à 20 ou 25 ans selon les cas)
- Préparation des dossiers « Hors Baises » destinés à l'Administration pour compte des villes et communes

PASSATION DES MARCHÉS

- Réalisation de tous les cahiers des charges au niveau de la Centrale de Marchés et lancement des procédures de marchés
- Négociations avec les ESCOS
- Conseil par un juriste spécialisé dans les marchés publics
- Concertation permanente avec les villes et communes

MONTAGE FINANCIER

- Négociations (BEI et autres tiers investisseurs) pour mettre en place des montages financiers intéressants pour les autorités publiques
- Accès à des types de financements non accessibles pour une ville ou commune seule (grâce à la taille des marchés Renowatt)
- Analyse du retour financier pour les bâtiments et pour l'ensemble de la ville ou commune

FACILITATEUR NEUTRE ET « PUBLIC »

- Organisme neutre, sans but lucratif travaillant dans l'intérêt des autorités publiques
- Connaissance des contraintes des autorités publiques
- Coopération « public-public » ne nécessitant pas de marchés publics

INTÉRESSÉ ?

POURQUOI PAS VOUS ?



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI



CONTACT

Info.renowatt@greliège.be
00 32 (0)4 224 65 10

AVEC LE SOUTIEN DE :



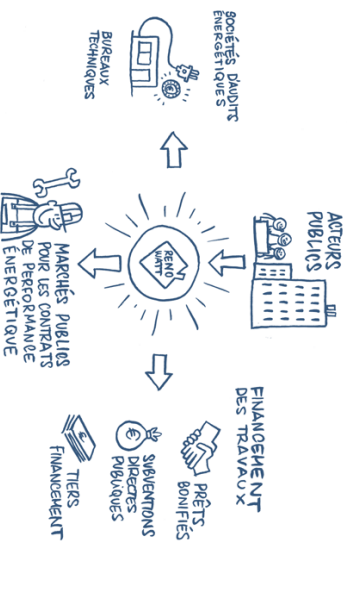
Cofinancé par le programme-cadre Horizon 2020 de l'Union européenne

Votre commune est impliquée dans la transition énergétique du territoire wallon ?
Vous souhaitez réduire la consommation énergétique de vos bâtiments ?

Ce projet vous intéresse !



RENOWATT, C'EST QUOI ?



Renowatt est un projet pilote de rénovation énergétique de bâtiments publics en province de Liège soutenu par l'Union européenne.

Renowatt, à travers son guichet unique, fournit une assistance globale aux autorités participantes pour les épauler dans la réalisation concrète de la rénovation énergétique de leurs bâtiments: identification des bâtiments énergivores, financement des investissements et gestion de toute la procédure de marchés publics.

- 4 Contrats de Performance Énergétique (CPE) avec garantie d'économie
- 40 millions d'investissements générés en 3 ans
- 700 emplois mobilisés (conception/travaux/maintenance)
- 10 autorités publiques participant déjà au projet

« C'est l'opportunité de faire l'insulaire de nos bâtiments et de réaliser des travaux afin d'isoler des écoles, des crèches ou des musées. »

Frédéric Daerden, Bourgmestre de Herstal

LES PRINCIPES DE RENOWATT - A QUOI VOUS ENGAGEZ-VOUS ?

En adhérant à la Centrale de Marchés, vous vous engagez aux principes de base de Renowatt:

- Etablir des Contrats de Performance Énergétique (CPE)
 - Diminuer la facture énergétique et l'empreinte CO₂ des villes et communes
 - Garantir la performance énergétique des travaux: Les Contrats de Performance Énergétique permettent de garantir une diminution de la consommation d'énergie en incluant une maintenance externe des bâtiments
- Travailler selon des pools de bâtiments rassemblant différentes autorités publiques
 - Fournir une taille attractive pour les CPE
 - Diversifier le risque pour les financeurs et obtenir des conditions de financements plus intéressantes
 - Diminuer le coût transactionnel

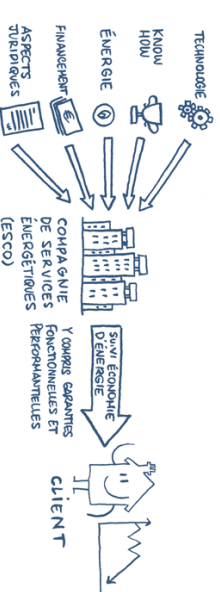
POURQUOI LE GRE-LIÈGE ?

- La rénovation énergétique constitue un réel potentiel de mobilisation d'emplois en Wallonie. La rénovation énergétique du bâti wallon est estimée à 50 milliards d'euros, soit 17000 emplois sur les 30 prochaines années
- La promotion des entreprises locales
- La valorisation des compétences locales

« L'intérêt, entre autres, d'intégrer le projet Renowatt est de passer par des experts en Contrats de Performance Énergétique. En participant à cette initiative, nous pouvons également espérer des financements et des subsides dont une institution comme la nôtre n'aurait jamais réussi à bénéficier. »

Jean-Francois Renveaux - Secrétaire général du Centre Hospitalier Régional de Huy

LES CONTRATS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (CPE) ?



LES CARACTÉRISTIQUES ET LES AVANTAGES D'UN CPE

- Une solution globale : un seul prestataire (ou un consortium de sociétés) offrant une gamme complète de services et responsable pour l'ensemble des prestations (conception, réalisation, exploitation)

- Obligation de résultats de la part de la société: garantie d'une économie d'énergie avec des pénalités en cas de sous-performance et des bonus en cas de sur-performance

- Les dépenses d'investissements sont en partie compensées par les économies d'énergie garanties

« L'avantage de Renowatt pour une ville de 18 000 habitants, c'est de poursuivre des objectifs de performance énergétique dans ses bâtiments et réaliser des investissements qu'on ne mènerait pas sans ce type de projet. Il est important de voir diminuer les factures énergétiques et récupérer cet argent pour rembourser les investissements consentis. Ce qui est également intéressant, en plus de tout le volet des études préalables, c'est de pouvoir s'inscrire dans une dynamique globale avec d'autres villes et communes et la Province de Liège. »

Pierre-Yves Jeholet - Bourgmestre de Hervé